

Grèbe esclavon, *Podiceps auritus* (Linnaeus, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Podicipediformes, Podicipedidés

Description de l'espèce

En plumage nuptial, ce grèbe de taille moyenne est caractérisé par la tête noire, ornée de deux touffes de plumes jaune d'or, partant du bec vers l'arrière de la tête. Le dos est gris, les flancs et le cou sont brun-roux, et le ventre est blanc.

En hiver, les parties supérieures de l'adulte sont gris-brun foncé, plus claires sur le dos. Les flancs sont gris clair. Posé sur l'eau, la démarcation avec les joues, le devant du cou et la poitrine, blancs, est assez nette, partant de la commissure du bec, passant par l'œil. Certains individus présentent un collier sombre incomplet.

Les oiseaux de premier hiver ne se distinguent pas des adultes.

Les adultes effectuent une mue complète après la reproduction. Les rémiges sont renouvelées simultanément, entre août et octobre. Une mue partielle intervient avant la reproduction, en mars-avril. La mue postjuvénile est très étalée, s'achevant entre janvier et mars. La première mue pré-nuptiale se produit en avril-mai [bg7].

Vocalisation en période de nidification : JCR, CD1/pl.6. Le Grèbe esclavon est silencieux en hiver.

Longueur totale du corps : 28 à 30 cm [5]. Poids : moyenne de 424 g pour les mâles et 364 g pour les femelles hivernant en Suisse [bg7].

Difficultés d'identification

La distinction du Grèbe esclavon et du Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*), de même taille, est souvent rendue difficile par la distance et les conditions d'observation en mer ou sur les lacs. Le premier présente généralement un profil caractéristique, par son bec droit plutôt que retroussé chez le Grèbe à cou noir et le front fuyant. Il est aussi reconnaissable par le noir qui ne descend pas sous l'œil et l'étendue du blanc sur la joue.

L'identification en vol est extrêmement délicate.

Répartition géographique

Le grèbe esclavon est une espèce holarctique, en zones tempérée et boréale. On distingue deux sous-espèces : *P. a. cornutus* se reproduit en Amérique du Nord ; en Europe, *P. a. auritus* niche en Islande, en Ecosse, dans les pays baltes, en Fennoscandie et en Russie [bg15]. Sa répartition hivernale s'étend jusqu'à la Mer Noire, la Méditerranée et le littoral atlantique français.

Ce grèbe visite la France en période internuptiale. Il semble rare en Méditerranée et fréquente surtout le littoral, en petits groupes dispersés le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, jusqu'au bassin d'Arcachon. [6 ; bg71]. Dans cette zone, les principales concentrations semblent localisées autour des îles, notamment de l'île de Ré (Charente-Maritime), dans les baies abritées du Morbihan, du Finistère et des Côtes d'Armor et dans le Cotentin. L'hivernage se développe dans l'intérieur, notamment sur les lacs de la région Rhône-Alpes [2 ; bg42-non publié].

Biologie

Ecologie

L'écologie de ce grèbe n'a pas fait l'objet d'étude durant son séjour en France. En hiver, il fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises, dans des zones abritées, autour des îles et dans les grandes baies. Des effectifs importants sont aussi observés sur les grands lacs alpins.

Le Grèbe esclavon se reproduit dans les eaux douces, surtout dans des petits lacs riches en végétation aquatique. Dans l'ensemble de son aire de répartition, il recherche des plans d'eau de faible superficie, généralement inférieure à 20 ha : médiane 0.4 ha au Canada [4], moyenne de 0.4 ha en Islande et Norvège, ou de 1 à 10 ha en Finlande [bg7]. La densité atteint 2.2 couples/km² au Canada [4].

Comportement

En France, le Grèbe esclavon séjourne principalement d'octobre à avril. Les stationnements culminent probablement entre décembre et mars [2]. Les rares reprises d'oiseaux bagués indiquent que les oiseaux proviennent d'Islande et de Finlande, mais les caractéristiques biométriques des hivernants, notamment la taille du bec, suggère une origine majoritairement orientale [6].

Les adultes retournent sur les lieux de reproduction peu après le dégel, soit début mai dans l'arctique canadien [4]. La migration d'automne commence fin août, culmine en octobre et novembre. La migration de retour se déroule en mars et avril principalement [bg7].

Les couples sont territoriaux, et défendent ainsi le site de nidification et une zone d'alimentation. Le mâle et la femelle se partagent les soins au nid et aux poussins.

En dehors de la période de reproduction, les grèbes esclavons vivent isolés ou en petits groupes, dépassant rarement quelques dizaines d'individus.

Reproduction et dynamique des populations

Le Grèbe esclavon est monogame, au moins durant une saison de reproduction. Les couples se forment durant l'hiver ou pendant les escales migratoires [bg7]. Le nid est un amas de débris végétaux ancré à la végétation émergente, à quelques mètres de la berge [4].

La ponte a lieu principalement de fin mai à fin juin, culminant début juin [4]. Elle compte généralement trois à huit œufs. Le volume de ponte moyen varie de 3.75 en Islande, 5.3 à 6.5 au Canada [3; 4; 9]. L'incubation dure 22 à 25 jours [bg7]. Il n'y a qu'une seule ponte, qui peut être remplacée trois fois, en cas de perte des œufs. Au Canada, 60% des œufs parviennent à l'éclosion [4].

Les poussins sont semi-nidifuges. Les deux adultes participent à leur élevage, leur apportant la nourriture, une protection contre les intempéries et les transportent sur leur dos. Les poussins sont indépendants des adultes vers l'âge de 45 jours et volent une dizaine de jours plus tard [bg7].

FOURNIER & HINES [4] indiquent pour le Canada un succès de la reproduction moyen de 1.4 jeune par couples, variant de 0.6 à 2 selon les années. Ils mentionnent les résultats d'autres études, variant de 1.5 à 1.9 en Europe.

Il existe peu d'informations sur la démographie de cette espèce. La survie durant la première année serait proche de la survie adulte (0.6 et 0.62, données citées par [8]), mais ces valeurs, notamment la survie des adultes, est sans doute nettement sous-estimée. La longévité maximale est de 24 ans. L'âge de première reproduction est probablement de deux ans.

Régime alimentaire

Le Grèbe esclavon recherche ses proies en plongée. Son régime alimentaire n'a pas fait l'objet d'étude durant l'hivernage de l'espèce en France. Il est principalement composé de poissons : éperlan (*Osmerus eperlanus*) aux Pays-Bas [7], épinoches (*Gasterosteus aculeatus*) et gobies (*Gobius sp*) en mer Baltique [bg7].

Pendant la période de reproduction, les adultes se nourrissent surtout de petits poissons (petites anguilles *Anguilla anguilla*, épinoches *Gasterosteus aculeatus*, truites *Salmo trutta*), de crustacés et de divers insectes aquatiques [bg7].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor 11.22, 11.125 et 11.31)

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1170 - Récifs (Cor. 11.24 et 11.25)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn, et listée en catégorie B1 de l'AEWA (principale population hivernante d'Europe).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les principales ZPS pour l'espèce sont le bassin du lac Léman (74), l'île de Ré (17), la rade de Brest (29), la baie de Morlaix (29), mais ne couvrent pas la totalité du domaine vital des populations hivernantes locales.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Grèbe esclavon est jugé « en déclin » en Europe. Sa population en période de reproduction est estimée entre 6 300 et 11 000 couples, la Fennoscandie et la Russie accueillant les principaux effectifs. Un déclin récent est signalé en Finlande et en Suède. En hiver, l'abondance de ce grèbe dépasse probablement 3 000 individus en Europe [bg2].

En France, l'espèce est considérée comme « vulnérable » [bg53], avec un effectif hivernant compris entre 400 et 700 individus en 1997. Les dénombrements réalisés depuis révèlent que l'effectif dénombré à la mi-janvier a varié de 180 à 1 200, avec une moyenne de 450 individus de 1997 à 2006. Ces résultats montrent une tendance à l'augmentation, marquée par des afflux en 1996, 1999, 2003 et 2006 [2 ; bg42-non publié], marqués, au moins pour les deux derniers, par des effectifs élevés sur le lac Léman et le lac de Serre Ponçon. L'origine de ces changements de distribution et d'abondance n'est pas connue. Ces nouvelles données suggèrent que la France accueille une proportion importante de la population hivernant en Europe, ou que cette dernière est nettement sous-estimée.

Menaces potentielles

Les facteurs agissant sur la dynamique des populations sont très mal connus.

La pollution pétrolière est sans doute la cause de mortalité la plus visible durant le séjour hivernal de l'espèce en France. L'espèce apparaît régulièrement, en faible nombre, dans les résultats de dénombrements d'oiseaux échoués. Elle est aussi touchée par les pollutions accidentelles : au moins 47 individus ont ainsi été touchés lors de la marée noire de l'«Erika» [1]. L'incidence de cette mortalité sur la dynamique des populations n'est pas établie. Les captures accessoires dans les filets de pêche sont une autre cause de mortalité devant être évaluée [bg53].

Propositions de gestion

En l'état actuel, compte tenu des lacunes dans les connaissances, il apparaît difficile de proposer des mesures de gestion spécifiques.

Des mesures générales dépassent le cadre d'action géographique du gestionnaire d'un site. La prévention des marées noires, du déballastage chronique, des pollutions marines accidentelles et des rejets en mer constitue un ensemble de mesures à mettre en œuvre collectivement, qui nécessitent, entre autres, des moyens considérables de contrôle de l'état des navires et de leur entretien à quai. Cela passera par un renforcement de la coordination internationale, notamment en matière de poursuites des contrevenants.

Etudes et Recherches à développer

Analyser les dénombrements réalisés chaque année à la mi-janvier pour préciser la distribution et les variations d'abondance des populations.

Quantifier les captures accessoires dans les engins de pêche et évaluer leur incidence sur la dynamique des populations.

Des études concernant l'écologie, le régime alimentaire et la dynamique des populations de cette espèce sont aussi à mener car les informations existantes sont partielles.

Bibliographie

1. CADIOU, B., CHENESSEAU, D. & JOSLAIN, H. (2003).- *Marée noire de l'Erika – Contribution à l'étude de l'impact sur l'avifaune. Bilan national des échouages et de la mortalité des oiseaux (BNEMO)*. Rapport Bretagne Vivante-SEPNB / LPO Loire-Atlantique / Observatoire des marées noires / DIREN Bretagne. 96 p.
2. DUQUET, M. (1997).- Important afflux de grèbes esclavons *Podiceps auritus* en France en février 1996. *Ornithos* 4: 41-43.
3. FERGUSON, R.S. & SEALY, S.G. (1983).- Breeding ecology of horned greb, *Podiceps auritus*, in southwestern Manitoba. *Canada Field Naturalist* 97: 401-408.
4. FOURNIER, M.A. & HINES, J.A. (1999).- Breeding ecology of horned grebe *Podiceps auritus* in subarctic wetlands. *Canadian Wildlife Service, Occasional paper* 99: 1-32.
5. GEROUDET, P. (1972).- *Les palmipèdes*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Suisse. 284 p.
6. PASQUET, E. (1983).- *Statut hivernal actuel des plongeurs, grèbes et Grand cormoran en France*. Rapport C.R.B.P.O./M.E.R., Paris. 37 p.
7. PIERSMA, T. (1988).- Body size, nutrient reserves and diet of Red-necked and Slavonian Grebes *Podiceps grisegena* and *P. auritus* on lake Ijsselmeer, The Netherlands. *Bird Study* 35: 13-24.
8. SPERDUTO, M.B., POWER, S.P. & DONLAN, M. (2003).- ScaLing restoration to achieve enhancement of loon, seaduck and other seabird populations. *Marine Ecology Progress Series* 264: 221-232.
9. TODD, W.A. (1990).- Determinacy of clutch size in Horned and Pied-billed grebes. *The Wilson Bulletin* 102: 336-338.